**CIF – Cours d’anthropologie chrétienne**

**Manon des Closières**

**Chap 2- Corps et âme**

**Texte n° 1**

**Concile de Vatican II, Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, n° 14-1**

Corps et âme, mais vraiment un, l’homme est, dans sa condition corporelle même, un résumé de l’univers des choses qui trouvent ainsi, en lui, leur sommet et peuvent librement louer leur Créateur.

**Concile de Vatican II, Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, n° 14-2**

En vérité, l’homme ne se trompe pas lorsqu’il se reconnaît supérieur aux éléments matériels et qu’il se considère comme irréductible soit à une simple parcelle de la nature, soit à un élément anonyme de la cité humaine. Par son intériorité, il dépasse en effet l’univers des choses…

**Texte n° 2**: F. P. Fiorenza- J.B. Metz, « L’unité de l’homme », *Mysterium Salutis 7. L’homme dans la création*, p. 55.

« L’analyse des concepts de l’anthropologie hébraïque ne montre aucune division dualiste en l’homme. Au contraire la réalité visée par les trois concepts n’est jamais une partie de l’homme à côté d’un autre, mais l’homme comme totalité et unité. On retiendra qu’au sens large l’homme est *nefes* pour autant qu’il vient de quelque part et va vers un but, *ruah* pour autant qu’il vit sous la conduite charismatique de Dieu au service de l’histoire de la Promesse, et *bâsâr* pour autant qu’il est saisi dans ses liens de parenté avec la communauté du peuple en face de Dieu. »

**Texte n° 3** : Saint Augustin, *De moribus ecclesiae*, I, 27, 52 et *De quantitate animae*, XIII, 22. (De l’étendue de l’âme)

« L’homme, tel qu’il s’apparaît à lui-même est une âme raisonnable qui se sert d’un corps terrestre et mortel. »

« Si l’on veut une définition de l’âme, si donc l’on cherche ce qu’elle est, la réponse est facile : il me semble en effet que c’est une certaine substance douée de raison et apte à gouverner le corps. »

**Texte n° 4 :** Saint Thomas d’Aquin*, La Somme théologique*, Ia, q. 76, a. 1

Il est nécessaire d’affirmer que l’âme intellectuelle, principe de l’activité intellectuelle, est " forme " comme humain. Le principe immédiat de l’opération d’un être, c’est la forme de cet être auquel une activité est attribuée ; ainsi, le principe immédiat de la guérison du corps, c’est la santé ; celui du savoir dans l’âme, c’est la science. La santé est donc forme pour le corps, et la science forme pour l’âme. Car un être agit en tant qu’il est en acte, et ce par quoi il agit, c’est cela même par quoi il est en acte. Or le principe immédiat de la vie du corps, c’est l’âme. Et comme la vie se révèle par des activités qui varient selon le degré d’être des vivants, le principe immédiat de chacune des activités vitales en eux, c’est l’âme. L’âme est le principe qui nous fait nous développer physiquement, sentir, nous mouvoir dans l’espace, et pareillement penser. Ce principe de notre pensée, qu’on l’appelle intelligence ou âme intellectuelle, est donc la forme du corps. Telle est la démonstration d’Aristote.

**Texte n° 5** : Concile de Vienne (1311-1312), *DS 900*

«  Le Fils unique de Dieu […] a assumé dans le temps […] les parties de notre nature […], à savoir un corps humain passible et une âme intellective ou rationnelle informant véritablement par elle-même et de manière essentielle le corps lui-même. »